

CHECK-LIST : CRÉATION D'UNE RAISON INDIVIDUELLE

- RÉDACTION DU BUSINESS PLAN
- VÉRIFICATION DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR ET DES AUTORISATIONS À OBTENIR POUR EXERCER L'ACTIVITÉ
- DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU STATUT D'INDÉPENDANT AUPRÈS D'UNE CAISSE CANTONALE DE COMPENSATION AVS
- INSCRIPTION AUPRÈS D'UNE CAISSE CANTONALE DE COMPENSATION AVS POUR LES COTISATIONS DU 1ER PILIER ET CONCLUSION DES CONTRATS POUR LES ASSURANCES OBLIGATOIRES DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE LPP ET D'ASSURANCE ACCIDENT LAA, AUSSI BIEN POUR VOUS QUE POUR VOTRE PERSONNEL
- CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
- DÉFINITION DE LA RAISON SOCIALE (CONTRÔLER AUPRÈS DU REGISTRE DU COMMERCE SI LA RAISON EST LIBRE, PUIS VÉRIFIER SI L'INSCRIPTION AUPRÈS DE CE REGISTRE EST OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE)
- INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE (OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE)
- INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES CONTRIBUTIONS, EN CAS D'ASSUJETTISSEMENT OBLIGATOIRE OU VOLONTAIRE À LA TVA.